

ENQUÊTE

*Emploi digne et autonomie des jeunes
de 13 à 30 ans*



Pour la JOC, le travail est source d'épanouissement. Nous y développons de vraies valeurs : l'amour du travail bien fait et le sens du collectif. Pourtant, l'entrée dans le monde du travail, dans un contexte de début de prise d'autonomie, correspond à une chute brutale de notre niveau de vie : santé, logement, revenus...

Cette situation peut être subie par nos amis, nos familles, nous-mêmes.

De 13 à 30 ans, nous sommes tous concernés !

La Campagne Nationale d'Action « Dignes et Travailleurs, notre défi pour demain » veut permettre aux jeunes du milieu ouvrier de s'épanouir et de construire un projet de vie par le travail digne. A travers celle-ci, la JOC veut permettre aux jeunes du milieu ouvrier d'accéder à leur autonomie par le travail.

Nous devons prendre conscience qu'avoir un travail digne est un droit. Et pour cela, il nous faut agir ensemble !

De septembre à décembre 2016, les jocistes sont allés à la rencontre de plus de 3600 jeunes de 13 à 30 ans dans les rues, dans leurs lieux de vie...

Leur but ? Donner la parole à la jeunesse concernant leur accès à l'autonomie et à l'emploi digne. « *Mener l'enquête* », pratique fondamentale de la JOC, est un des moyens pour rendre visible la vie des jeunes.

Parmi tous les jeunes rencontrés, nous avons mis en lumière certains visages de jeunes :

- Jeunes privés d'emploi : **21%**
dont 18% de courte durée (moins d'un an) et 3% de longue durée (de 1 à 12 ans)
- Jeunes en Contrat à Durée Indéterminée : **10%**
- Et les jeunes travaillant sous d'autres formes de contrats et de statuts (CDD, intérimaires, vacataires, saisonniers, stagiaires, services civiques ...) ou sans autorisation de travail : **22%**
- Alternants (contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation) : **5%**
- Jeunes de 13-17 ans : **20%**

L'analyse de cette enquête a pu également faire ressortir la situation des jeunes percevant moins de 900 euros de ressources mensuelles nettes (salaires, indemnités, allocations, RSA, aides familiales...). Ils représentent **35%** des jeunes interrogés et selon leur situation, ils sont en dessous du seuil de pauvreté.

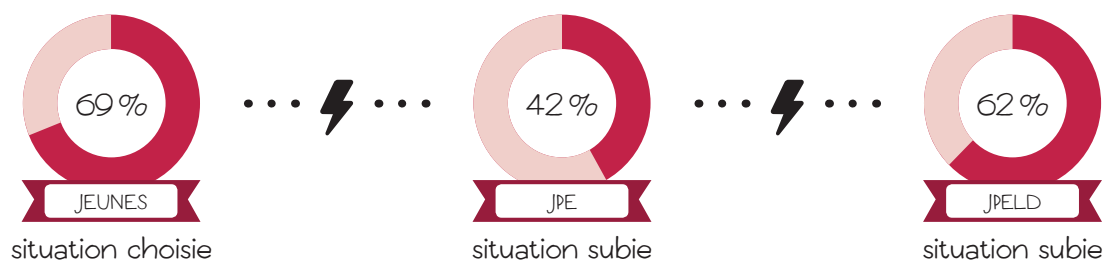
Ensemble, les jeunes ont pu donner leur avis, dénoncer leurs situations, clamer leurs rêves, pousser un coup de gueule ! Et nous sommes fiers d'avoir rendu cela possible, dans une société où les jeunes du milieu ouvrier ne sont pas pris en compte.

Le samedi 15 avril 2017, 15 000 jeunes se retrouveront à Paris pour construire ensemble des revendications afin d'améliorer les conditions de vie des jeunes du milieu ouvrier. Les résultats de l'enquête seront au centre des débats pour construire ces revendications et engager l'ensemble de la jeunesse, des décideurs politiques, des associatifs, des syndicats, pour leur mise en œuvre. Ce rassemblement, à l'occasion des 90 ans de la JOC, montrera au monde entier l'engagement continu des jeunes pour un monde plus juste et fraternel.

Aina Rinà RAJAONARY
Présidente de la JOC

LES JEUNES PRIVÉS D'EMPLOI SOUS LES PROJECTEURS

Une situation choisie ou subie ?



Une forte majorité des jeunes interrogés (69%) considèrent avoir choisi la situation dans laquelle ils se trouvent, contre 18% qui déclarent la subir. En parallèle, 42% des jeunes privés d'emploi (JPE) expriment, eux, que leur situation est subie. Quant aux jeunes privés d'emploi de longue durée (JPELD) subissant cette situation, le résultat est sans équivoque, il atteint les 62%. A l'inverse, les jeunes en contrat à durée indéterminé semblent moins subir leur situation. Ils sont, en effet, seulement 10% à l'exprimer.

Une situation bien vécue ou mal vécue ?



La situation de privés d'emploi rend la prise de décisions « *stressante* » et « *frustrante* » pour près de 40% d'entre eux, contre un peu moins de 30% sur l'ensemble des jeunes interrogés. De plus, une personne sur deux, travaillant à temps partiel, déclare subir sa situation et mal la vivre.

Place de la famille dans les décisions



Chez les jeunes ayant moins de 900€ de ressources mensuelles nettes, près de 2 jeunes sur 5 affirment que la famille intervient dans les prises de décisions les plus importantes (budget, orientation, choix professionnels, projets d'avenir...) contre un peu de moins d'un jeune sur trois sur l'ensemble de la population active. Les jeunes privés d'emploi, pour leur part, ne se démarquent pas de l'ensemble des jeunes interrogés.

Une situation satisfaisante ou pas ?

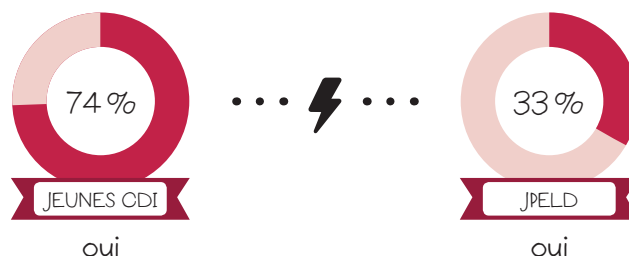


3/4 des jeunes privés d'emploi interrogés disent ne pas être satisfaits de leur situation ...



... à l'inverse des jeunes en CDI qui trouvent que leur situation est satisfaisante dans les mêmes proportions.

Les jeunes peuvent-ils mener à bien leurs projets ?



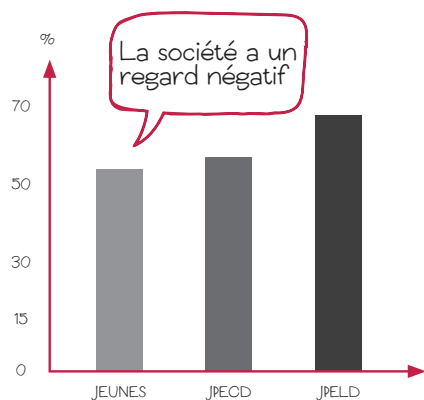
64% des jeunes disent pouvoir mener à bien leurs projets au vue de leur situation actuelle. Seul un jeune privé d'emploi de courte durée (JPECD) sur deux et un jeune privé d'emploi de longue durée (JPELD) sur trois peut mener à bien ses projets. En revanche 74% des jeunes en CDI déclarent pouvoir mener à bien leurs projets.

On pourrait ainsi penser que le CDI offre une stabilité suffisante pour se projeter, même si pour un quart d'entre eux, ce contrat ne suffit pas. Ainsi, près de 30% des jeunes interrogés estiment que leur situation ne leur permet pas de mener à bien leurs projets. Cette proportion est la même chez les jeunes en CDI. Ce qui prouve que ce contrat ne garantit pas une véritable autonomie.

57% des 13-17 ans croient en l'action de la société pour créer les conditions permettant à chaque jeune de mener ses projets. Ils sont 54% à l'affirmer chez les jeunes en CDI. La désillusion est importante chez les jeunes privés d'emploi (49%) et notamment chez ceux de longue durée (43%)

LES JEUNES PRIVÉS D'EMPLOI SOUS LES PROJECTEURS (suite)

Le regard de la société sur les jeunes privés d'emploi



54% des jeunes interrogés trouvent que la société porte un regard négatif sur les jeunes privés d'emploi.

Cette proportion augmente à **57% chez les jeunes privés d'emploi de courte durée** et à **68% chez les jeunes privés d'emploi de longue durée**.

Les personnes en CDI sont également nombreuses à considérer que la société porte un regard négatif sur les jeunes privés d'emploi (62%). On peut supposer qu'aujourd'hui les jeunes en CDI ont fait l'expérience d'une période de chômage ou expriment leurs peurs quant à cette privation d'emploi. Même les 13-17 ans partagent cet avis car près d'un jeune sur deux estime que la société porte un regard négatif sur les jeunes privés d'emploi.

Une société qui agit pour les jeunes

• CONNAISSANCE DES DROITS



— des JPE —

46% des jeunes estiment que la société ne crée pas les conditions pour leur permettre de bien connaître leurs droits, 52% pour les jeunes privés d'emploi (JPE).

Selon l'enquête de la JOC « Droits Devant » menée en 2013, plus d'un jeune sur deux affirmait ne pas connaître ses droits, notamment liés au travail. C'est pourtant bien la maîtrise de leurs droits qui permet aux jeunes de se défendre.

• LOGEMENT



— des JPE —

Plus d'un jeune sur deux estime que la société crée de bonnes conditions d'accès au logement. Si les 13-17 ans partagent cet avis à 54%, **les jeunes travailleurs en CDI et les jeunes privés d'emploi sont moins optimistes (47%).**

Ces derniers expérimentent déjà les premières difficultés d'accès au logement. Les jeunes privés d'emploi de longue durée sont quant à eux seulement 40% à croire en l'action concrète de la société sur l'accès au logement.

• SANTÉ



— des JPE —

Plus optimistes, 76% des jeunes pensent que la société permet un accès satisfaisant aux soins médicaux, il en va de même pour les jeunes privés d'emploi à 74%.

Concernant les jeunes privés d'emploi de longue durée, ils ont un ressenti similaire, puisqu'ils déclarent à 66% trouver dans la société les conditions favorables de prise en charge de la santé. Le système de soin actuel, loin d'être remis en question par les jeunes, est au contraire bien perçu car il contribue à leur accès à l'autonomie.

• DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



— JEUNES —

1 jeune sur 2 déclare que la société crée les conditions pour permettre de gérer de manière autonome ses démarches administratives. Le chiffre est le même pour les jeunes privés d'emploi.

Ce chiffre met en relief que 50% des jeunes estiment que des conditions favorables ne sont pas réunies pour pouvoir gérer ses démarches administratives. Ainsi la question d'un accompagnement pourrait être à explorer. Cette question est d'autant plus préocupante que 36% des jeunes affirment qu'**être en capacité de gérer ses démarches administratives seuls est important pour être vraiment autonome.**

• DES CONDITIONS DE VIE DIGNE



— JEUNES —

Si les 13-17 ans, les alternants voient d'un œil positif (58%) l'action de la société pour créer des conditions de vie digne, les jeunes privés d'emploi ne sont pas du même avis. Ils ne sont que **48% à l'exprimer et pire, seuls 41% des jeunes privés d'emploi de longue durée le pensent.**

L'EMPLOI DIGNE

TRAVAIL DÉCENT

définition de l'OIT

Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. Il regroupe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes.

TRAVAIL DIGNE

définition par les jeunes de la JOC

« c'est lorsque le travail fourni est en adéquation avec la rémunération, qui permet au travailleur de s'épanouir ainsi que sa famille. »

« c'est être payé raisonnablement, ni plus ni moins, être respecté et respecter les autres. »

L'emploi digne pour les jeunes sondés

Voici les 6 critères (sur 12) privilégiés par les jeunes pour définir ce qu'est un travail digne :

- 1** Près de 70% des jeunes interrogés estiment qu'« avoir un CDI » est la principale clé pour accéder à un emploi digne. Car c'est bien cette forme d'emploi salarié qui, selon eux, assure **stabilité et protection face au chômage**. Les jeunes interrogés qui ont expérimenté une situation de recherche d'emploi, sont encore plus nombreux à plébisciter le CDI. Pour 77% de ces jeunes, le fait d'**être privé d'emploi rend le CDI encore plus attractif**. De plus, les jeunes privés d'emploi de longue durée sont 84% à prioriser un statut stable et protecteur comme première étape pour accéder à un emploi digne. Les autres statuts d'emploi sont bien moins attractifs pour les jeunes interrogés : créer une activité en se mettant à son compte (18%), être en CDD (10%) en intérim ou avoir un emploi de saisonnier.
- 2** Pour 3 jeunes sur 5, avoir un emploi digne c'est « avoir un salaire qui permet d'épargner et faire des projets ». Pour les jeunes interrogés, un emploi est digne s'il permet de gagner convenablement sa vie, de se projeter dans l'avenir et construire un projet de vie et pas simplement survivre.
- 3** Pour plus d'1 jeune sur 2, avoir un emploi digne, c'est « être fier de faire son travail ». La fierté du travail bien fait, forte au sein du monde ouvrier, s'inscrit dans une continuité et, ce, même chez les plus jeunes (13-17 ans) qui l'expriment à 53%. Le travail et la reconnaissance dans la société restent au centre des préoccupations des jeunes.
- 4** **5** **6** Les autres clés d'accès à l'emploi digne sont « avoir un travail sans discrimination » (origine, religion, âge, sexe, handicap...) pour 44% des jeunes interrogés, « avoir un travail qui laisse du temps pour faire autre chose » (44%), et avoir de bonnes relations avec ses collègues (40%). Pour les jeunes en recherche d'emploi, les jeunes ayant déjà une expérience d'emploi ou les jeunes en alternance, le critère « avoir un métier qui correspond à son niveau de compétence » ressort également (40%).

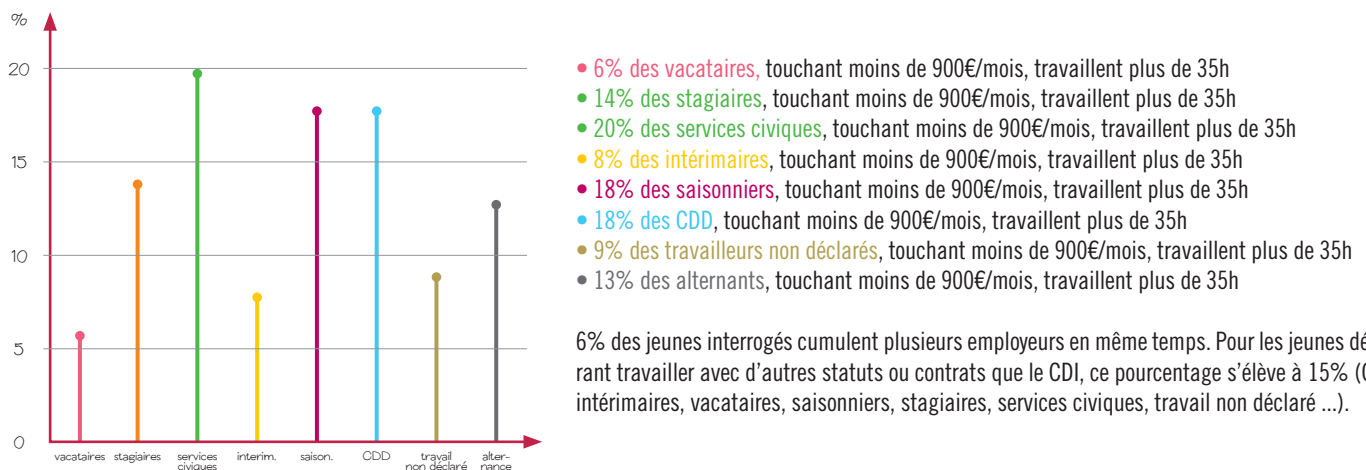


— JEUNES —

84% des jeunes interrogés considèrent leur activité actuelle comme ne correspondant pas à la définition énoncée d'un emploi digne. Seulement 23% des jeunes en CDI le pensent. Le statut de CDI ne semble donc pas suffire pour considérer qu'un emploi est digne. Les autres critères sont aussi importants, notamment l'environnement et les conditions de travail pour 77% des jeunes en CDI.

Pour certains, il y a encore du chemin à faire !

Parmi les jeunes interrogés qui ont une activité rémunérée mais ne sont pas en CDI, certains touchent moins de 900€ de ressources mensuelles nettes et travaillent plus de 35h/semaine.



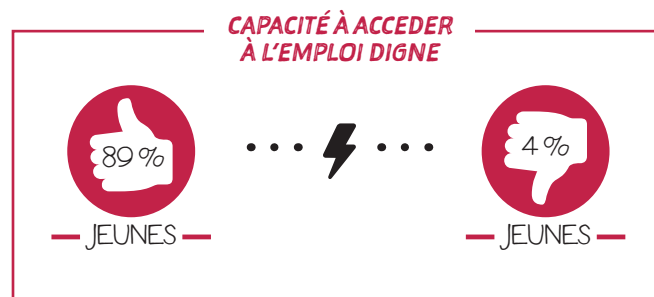
Accéder à un emploi digne



Parmi les jeunes interrogés, 1/4 se dit « *prêt à se battre pour avoir les moyens d'accéder à un emploi digne* ». Qu'ils soient en emploi, privés d'emploi, en alternance, apprentis ou en étude, c'est la première réponse des jeunes. Mais cette envie apparaît plus fortement chez **les jeunes privés d'emploi de longue durée (JPELD) pour qui ce taux monte à 40%**.

1/5^e des jeunes interrogés considèrent pouvoir « *atteindre un emploi digne grâce à des personnes ressources* » (famille, amis, etc.). **Les jeunes qui sont déjà en CDI estiment pour certains qu'ils « ont les moyens d'accéder seuls à un emploi digne » (38%)**. Parmi les jeunes interrogés, ces derniers sont en effet ceux qui semblent en effet disposer des moyens nécessaires pour accéder seuls à un emploi digne. C'est également le cas des jeunes en alternance qui considèrent à 35% maîtriser les outils pour mener seuls cette bataille.

Certains jeunes considèrent cependant « *ne pas avoir les moyens d'atteindre un emploi digne aujourd'hui mais de pouvoir l'obtenir d'ici quelques années* », notamment les 13-17 ans (18%).



Les réponses des jeunes sont à 89% positives quant à leur capacité à accéder demain à un emploi digne. Seulement 4% des jeunes interrogés expriment leur fatalisme. Ce constat dénote avec l'image actuelle des jeunes, perçus comme pessimistes et désengagés et prouvent au contraire leur **optimisme et leur envie d'agir**.



L'AUTONOMIE DES JEUNES

L'autonomie, définie par les jeunes sondés

Chez une grande majorité des jeunes interrogés, quel que soit leur âge, leur situation personnelle ou professionnelle, les cinq critères d'autonomie suivants (sur les 16 proposés) sont ceux revenus de manière récurrente.

- 1** La moitié des jeunes interrogés affirment que pour être vraiment autonome, il faut « avoir un travail digne ». Ils sont plus de 3/5 des jeunes privés d'emploi de longue durée à exprimer ce besoin. Le travail est reconnu comme la première clé d'accès à l'autonomie. Les jeunes qui en sont privés sont aussi ceux qui en ressentent le plus cruellement ce manque.
- 2** 52% des jeunes estiment que pour être vraiment autonome, il faut pouvoir « être libre de prendre soi-même les décisions de sa vie » (budget, (ré)orientation, choix personnels ...). Les jeunes expriment un besoin d'indépendance qu'ils ne peuvent concrétiser aujourd'hui dans les différents choix de leurs vies. Ainsi la JOC souhaite que les jeunes puissent maîtriser les dispositifs et les outils qui leur permettent de construire leur projet de vie en toute autonomie et indépendance.
- 3** C'est à cette condition que les jeunes auront la possibilité de s'engager, car 48% d'entre eux affirment qu'être vraiment autonome passe aussi par « la capacité de mener à bien ses projets » (vie de couple, vie de famille, engagement). Ce pourcentage montre que l'image d'une jeunesse désengagée n'est qu'encore une fois un mythe à déconstruire. C'est bien l'emploi qui favorisera l'autonomie puis l'engagement des jeunes.
- 4** Pour 45% des jeunes, « avoir un véhicule individuel » (voiture, scooter ...) est nécessaire pour être autonome. Parmi les jeunes privés d'emploi de longue durée et les 13-17 ans, c'est près d'1 jeune sur 2 qui relève ce besoin. D'autre part, 69% des jeunes estiment que la société crée les conditions pour pouvoir se déplacer facilement. Si pouvoir accéder à un emploi digne et s'engager au sein de la société passe aujourd'hui par la mobilité, ce besoin se traduit essentiellement aujourd'hui de manière individuelle.
- 5** Pour les jeunes, la notion de propriété semble importante, puisque pour près de 40% d'entre eux « être propriétaire de son logement » est nécessaire pour être autonome (8% seulement ont choisi le critère être locataire).

Sur l'ensemble des jeunes interrogés, seul 1% pense qu'accéder à l'autonomie passe par « ne pas travailler ». A nouveau, le mythe d'une jeunesse fainéante est faux, car aujourd'hui les jeunes souhaitent être acteurs de leur autonomie par le travail.

Atteindre l'autonomie idéale



22% des jeunes estiment avoir les moyens d'« atteindre seuls une véritable autonomie ». Les jeunes privés d'emploi de longue durée ne sont que 16% à l'exprimer. Quant aux jeunes en CDI et les alternants/apprentis, ils sont respectivement 38% et 34% à penser pouvoir l'atteindre seul. Leur statut d'emploi semble leur assurer stabilité et protection et leur permet de mieux se projeter.



— JEUNES —

22% des jeunes estiment également pouvoir « atteindre l'autonomie idéale avec l'aide de personnes ressources ». Parmi les 18% de jeunes qui sont prêts à se battre pour l'atteindre, les jeunes privés d'emploi de longue durée sont les plus combattifs : 28%.



— JEUNES —

Seuls 2% des jeunes interrogés pensent n'avoir « aucune prise ou aucune chance d'atteindre l'autonomie idéale ». Les jeunes ont donc un regard plutôt positif sur leur situation à venir et souhaitent en être pleinement acteurs.

LA JOC C'EST QUOI ?

La JOC, c'est la Jeunesse Ouvrière Chrétienne : une association de 10 000 garçons et filles de milieux ouvrier et populaire âgés de 13 à 30 ans.

Ensemble, ils discutent, réfléchissent et agissent pour changer ce qui ne va pas autour d'eux. Les initiatives qu'ils mènent touchent à toutes les dimensions de leur vie : travail, finance, logement, loisirs...

Avec 120 fédérations locales, la JOC est la seule association nationale de jeunes de milieux ouvrier et populaire. Elle est gérée et animée par les jeunes eux-mêmes. Les 13-30 ans n'ont pas délaissé l'engagement. Leur intérêt pour le monde qui les entoure est réel, même si leur manière de s'investir n'est pas celle de leurs aînés. Ils cherchent à vivre concrètement leurs aspirations et leurs envies de solidarité. Grâce à leur action au sein de ce mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, les jeunes acquièrent des compétences utiles dans leur

vie professionnelle et citoyenne. La JOC est un lieu de rencontres et d'échanges. Fidèles aux 90 ans d'histoire de leur association, les membres de la JOC vont à la rencontre des jeunes des quartiers populaires, de ceux qui sont en précarité ou se sentent proches de leurs problématiques. Des jeunes d'origines et de cultures différentes s'y côtoient. En leur permettant d'appartenir à un groupe et de mener leurs projets, elle cherche à développer l'épanouissement personnel et à souligner la valeur de chacun. Mouvement chrétien, la JOC accueille des jeunes de tous horizons ; quelles que soient leurs convictions. En leur proposant la foi chrétienne, elle les invite à s'interroger sur leurs convictions religieuses. Cette identité pousse la JOC à défendre et à remettre au centre l'Homme et les valeurs de paix et de tolérance. Elle s'inscrit dans une perspective démocratique et laïque.

LA CAMPAGNE DIGNES ET TRAVAILLEURS SE POURSUIT AVEC :



CONTACT

www.joc.asso.fr

[f](#) joc2france — [t](#) @joc2France

contact@joc.asso.fr

Tél : 01 49 97 00 00 — Fax : 01 49 97 00 01

246 boulevard St Denis - BP 36 - 92403 Courbevoie Cedex

